



Conseil Portuaire La Teste-de-Buch

mercredi 10 juillet 2019

Ordre du jour

1. Etat des dossiers structurels;
2. Point sur le budget en cours;
3. Informations sur les tarifications 2019 et 2020;
4. Les travaux;
5. Le dragage;
6. Questions diverses.

1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

- 2 ans d'existence: anniversaire le 26 juillet avec inauguration du port du Rocher (CD33, commune de La Teste et SMPBA),
- 114 délibérations, règlement de police, règlement de gestion, règlement sur bateaux patrimoniaux...
- 25 personnes pour gestion portuaire, investissements, maintenance portuaire terrestre et maritime, police portuaire et fonctionnement du SMPBA.
- Quelques chiffres: 14 ports, 4500 usagers, 1,7M€ de redevances, 4,5M€ de budget annuel...
- Un site internet smpba.fr (bientôt 100 000 vues);
- Une lettre régulière d'information: « Et sur les ports... »

- Structure inédite d'un conseil consultatif de 23 usagers sur tous les ports. Réuni avant chaque conseil syndical en totalité, ou de manière partielle pour certains sujets (exemple aire de carénage de La Teste centre); Prochaine réunion le 12 septembre.
- CTAOT réunis parallèlement aux Commissions de cultures marines (derniers fin juin 2019);
- Consultation sécurité avant les fêtes 19/20 (Rocher oui, LT centre non);
- « Nettoyage » liste d'attente (La Teste: 406 inscrits, le plus ancien date de janvier 2002, une quinzaine d'attributions par an);
- Bornage des AOT en cours d'achèvement (Prés salés et nouvelles AOT Rocher);
- Lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire: début par les cas « simples » après les bornages (tout plaisance, tout ostréiculture);
- Création de zones de mouillages: dossier Ares envoyé en septembre;
- Application homogène du règlement de gestion (bateaux de tiers sur AOT, stationnement routier sur AOT ostréicole et pêche, bonne utilisation des AOT...);

-Aménagement des prés salés:



- Dépôt permis de construire: septembre 2019;
- Obtention permis: février 2020;
- 3 mois de recours;
- 7 mois de travaux dont déconstruction (PC ok);
- Livraison première tranche (7 cellules sur 11 et 7500m2 d'entrepôts) décembre 2020;
- Ultime soucis à venir sur périmètre avec propriétaires voisins.



2. Budget 2019 en cours

Reste notamment à engager:

- Aire de carénage Andernos;

- Dragage Andernos;

- Sanitaire canal;

- Voiries LT centre.

Chapitre	Budgetisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	3 695 090.16 €	1 281 312.06 €	34,68%	2 413 778.10 €	65,32%
011 - Charges à caractère général	1 654 140.16 €	844 377.65 €	51,05%	809 762.51 €	48,95%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 048 000.00 €	279 775.46 €	26,70%	768 224.54 €	73,30%
023 - Virement à la section d'investissement	713 500.00 €	0.00 €	0,00%	713 500.00 €	100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	27 500.00 €	10 904.38 €	39,65%	16 595.62 €	60,35%
66 - Charges financières	229 550.00 €	143 749.13 €	62,62%	85 800.87 €	37,38%
67 - Charges exceptionnelles	22 400.00 €	2 505.44 €	11,19%	19 894.56 €	88,82%
Fonctionnement - Recette	3 695 090.16 €	3 206 045.30 €	86,77%	489 044.86 €	13,23%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 460 520.16 €	1 460 520.16 €	100,00%	0.00 €	0,00%
013 - Atténuations de charges	0.00 €	2 693.13 €	0,00%	-2 693.13 €	0,00%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 500 000.00 €	1 005 782.57 €	67,05%	494 217.43 €	32,95%
74 - Subventions d'exploitation	734 570.00 €	734 570.00 €	100,00%	0.00 €	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	2.50 €	0,00%	-2.50 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	0.00 €	2 476.94 €	0,00%	-2 476.94 €	0,00%
Investissement - Dépense	3 481 885.27 €	1 944 512.60 €	55,85%	1 537 372.67 €	44,15%
16 - Emprunts et dettes assimilées	464 650.00 €	120 794.91 €	26,00%	343 855.09 €	74,00%
20 - Immobilisations incorporelles	27 500.00 €	18 281.50 €	66,48%	9 218.50 €	33,52%
21 - Immobilisations corporelles	13 000.00 €	8 738.18 €	67,22%	4 261.82 €	32,78%
23 - Immobilisations en cours	2 976 735.27 €	1 796 698.01 €	60,36%	1 180 037.26 €	39,64%
Investissement - Recette	3 481 885.27 €	2 799 039.40 €	80,39%	682 845.87 €	19,61%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	834 056.22 €	834 056.22 €	100,00%	0.00 €	0,00%
021 - Virement de la section d'exploitation	713 500.00 €	0.00 €	0,00%	713 500.00 €	100,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	46 646.05 €	46 646.05 €	100,00%	0.00 €	0,00%
13 - Subventions d'investissement	1 887 683.00 €	1 887 683.00 €	100,00%	0.00 €	0,00%
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	30 654.13 €	0,00%	-30 654.13 €	0,00%

3. Tarification 2019 et 2020:



- 2018: première année d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- Nouveaux outils de gestion portuaire et comptable ;
- Bilan: 1,7M€ de redevances, derniers recouvrements en cours (moins de 3% d'impayés);
- Focus La Teste. En 2018:
 - Redevances plan d'eau: pour 430 navires plus contrats de passage soit 288 k€
 - Redevances terrestre: 128 AOT pour 73852 €
- Calendrier 2019: plan d'eau terminé; terrestre à poursuivre;
- Rappels:

REDEVANCES PLAN D'EAU (TARIFS en euros TTC)

1/ Redevances d'occupation

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Catégories de ports selon leur niveau d'accessibilité sur une marée	Redevance annuelle	Redevance mensuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance nuitée
		<u>Basse saison</u> du 1er octobre au 30 avril	<u>Moyenne saison</u> mai juin et septembre	<u>Haute saison</u> du 1er juillet au 31 août	
Catégorie 1	80,00	8,00	6,00	10,00	2,00
Catégorie 2	65,00	6,50	5,00	8,00	1,50

Catégorie 1 : La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Catégorie 2 : Arès - Andernos - Lanton

NB : Occupation mensuelle hebdomadaire et journalière possible uniquement sur les linéaires publics

Navire multicoque sur linéaire public portuaire	*2
Navire patrimonial (la présence au ponton patrimoine fait l'objet d'une sélection par un jury)	-30%
Navire de plaisance des titulaires d'AOT terrestres	-75%

OCCUPATION DU PLAN D'EAU DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES (sur déclaration annuelle de l'entreprise)	Nb d'emplacements déclaré * Longueur moyenne déclarée * tarifs au m (catégorie 1 ou 2)
--	--

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'entreprise nautique

POSTE D'AMARRAGE PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES PUBLICS AMENAGES	Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance (catégorie 1 ou 2 + redevance domaniale annexe)
--	---

2/ Redevances domaniales annexes

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Catégorie A : Ponton aménagé et équipé de catways SMPBA avec eau et/ou électricité	Catégorie B : Ponton aménagé SMPBA avec eau et/ou électricité	Catégorie C : ponton aménagé SMPBA	Catégorie D : Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Catégorie E : Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	70,00 €	50,00 €	35,00 €	30,00 €	0,00 €
Montant mensuel et au m (en euros)	17,00 €	12,00 €	8,00 €	7,00 €	0,00 €
Montant hebdomadaire et au m (en euros)	5,00 €	4,00 €	3,00 €	1,50 €	0,00 €
Montant nuitée et au m (en euros)	0,71 €	0,57 €	0,43 €	0,21 €	0,00 €

Catégorie A : Andernos (Digue ouest quai Jean Bonnat)

Catégorie B : Lanton (Fontainevielle + Taussat Vieux Port digue est)

Catégorie C : La Teste de Buch (Dignes est et sud) - Lanton (Cassy traques A B C D déclassées avant travaux)

Catégorie D : Andernos (Bétey) - Lanton (Taussat Vieux Port digue Ouest - Cassy Digue E)

Catégorie E : Andernos (port ostréicole) - Gujan-Mestras (Ostrea Edulis) - Lanton (piquets) + devant AOT terrestres

3/ Redevance d'amarrage - Corps morts

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL JUILLET / AOUT	MENSUEL HORS JUILLET / AOUT	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ère ligne	20	10	5	2	1
2ème ligne et suivantes	60	30	15	6	2

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente par commune	5€/an/par liste occupation annuelle
--	-------------------------------------

5 / Déplacement sur corps mort de sécurité	330 €
---	-------

1 / Redevances d'occupation annuelles

	ELEMENT D'OCCUPATION	TARIF au m ²
1	TP *	0,70 €
2	TP + Cabane SMPBA	1,25 €
3	TP + Quai SMPBA	1,50 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA	1,75 €
5	Terrasse de restaurants et commerces	7,00 €
6	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	36,00 €

* avec l'éventuel bâti édifié et entretenu par le titulaire de l'AOT

	ACTIVITES	TARIF
7	% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)	1,15%
8	Transformateur EDF	500 €
9	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	1 700 €
10	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	7 500 €

2 / Redevances outillage

	ELEMENT D'OUTILLAGE	TARIF
11	Portique/Potence entretenus par le SMPBA	675 €/an
12	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA	13,50 €/m ² bassin/an
13	Cale de mise à l'eau de Canal (pour navire > 30 m)	20 000 € par mise à l'eau
14	Aire de carénage SMPBA	10 €/j d'utilisation
15	Bassin à flot	12 000 €/an
16	Stockage de marchandises et assimilées sur zone de sécurité publique SMPBA	1 € /m ² occupé par jour



Physionomie 2020 (sous réserve vote du conseil syndical):

- Principe et arborescence maintenus (simple, réglementaire, équitable);
- Pas d'augmentation généralisée mais quelques propositions d'aménagements aux élus pour prendre en compte les coûts d'entretien maintenance, les volontés « identitaires »...:
 - Revalorisation de la réduction pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports sur la partie domanialité;
 - Passage de Vieux port à Lanton et Betey à Andernos en catégorie B (adduction d'eau);
 - Légère évolution CA commerces (demande nord bassin cf concurrence restaurants centre ville);
 - Prestation aire de carénage équipée et aire de lavage équipée;
 - Frais de procédure contentieux sur GCV;

- Stationnement remorques sur zone de parking matérialisée;
- Légère revalorisation AOT avec cabanes et quais SMPBA pour couverture des frais d'entretien;
- Légère revalorisation moyen de levage collectif mis en place et entretenu par le gestionnaire;
- Inscription/renouvellement sur liste d'attente (établie sur 3 ans cf soucis trésorier);
- 75% réduction navire de plaisance devant AOT Terrestre: suggestion à limiter pour les attributions initiales avant 2020 (risque juridique, « appel d'air » pour obtenir des cabanes sans aucun projet mais pour la place de bateau);
- Déplacement d'un navire, mise en sécurité par le SMPBA à revaloriser.

4. Travaux et programmation : après le Rocher, direction le port central



- Terminés:
 - Aménagement Rocher
 - Inauguration CD33/Commune/SMPBA le 26 juillet
 - 2M€ entièrement financés par le CD33 sous MOE SMPBA
 - Opération parallèle d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public (financement et MOE commune).



4. Travaux et programmation

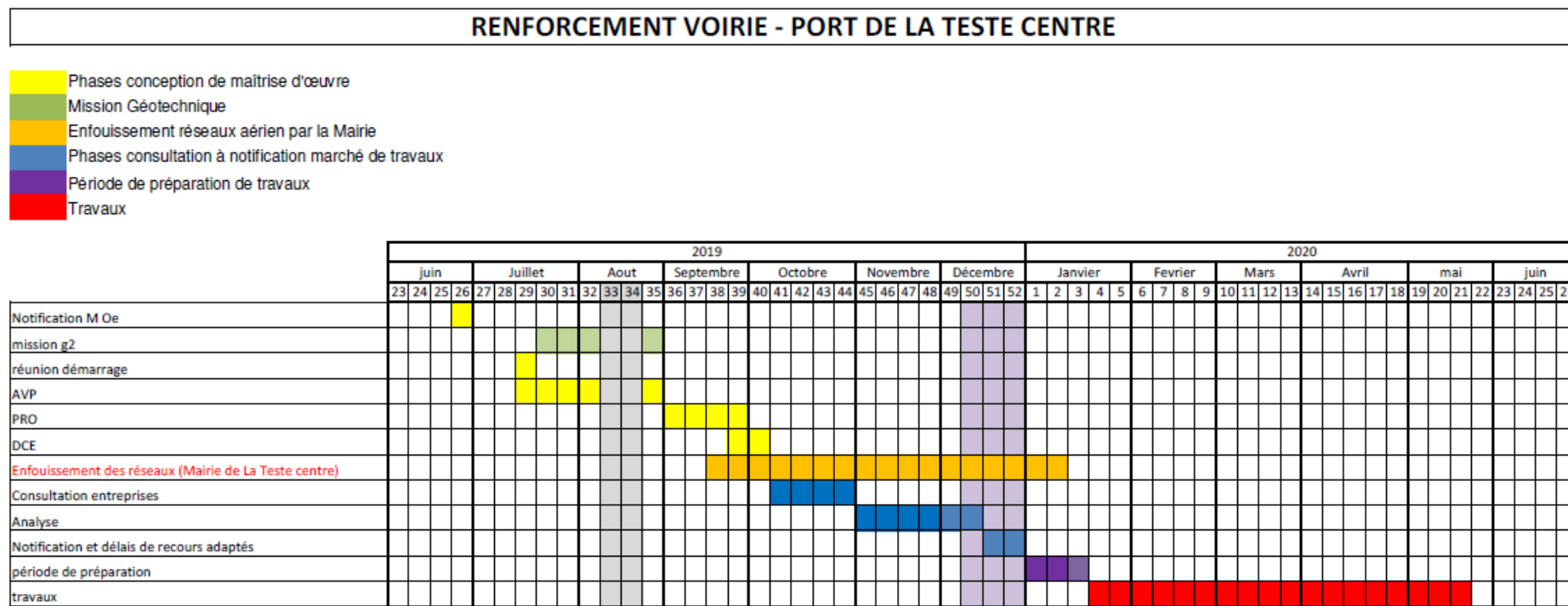
- Opérations en entretien maintenance
 - élagage des arbres La Teste Centre;
 - entretien courant sur voiries;
 - entretien espaces verts;
 - travaux de rejointement du perré EST;
 - nettoyage sécuritaire des pontons publics;
 - débroussaillage pour études et bornage pré salés;
 - sécurisation, assainissement AOT de M Girard

Pour un total de 30k€ en 2019 par entreprise ou en régie



A venir:

Voiries digue centrale



- Planning à recalculer en fonction intervention du SDEGG et commune;
- Concertation sur les aménagements possible à la rentrée de septembre

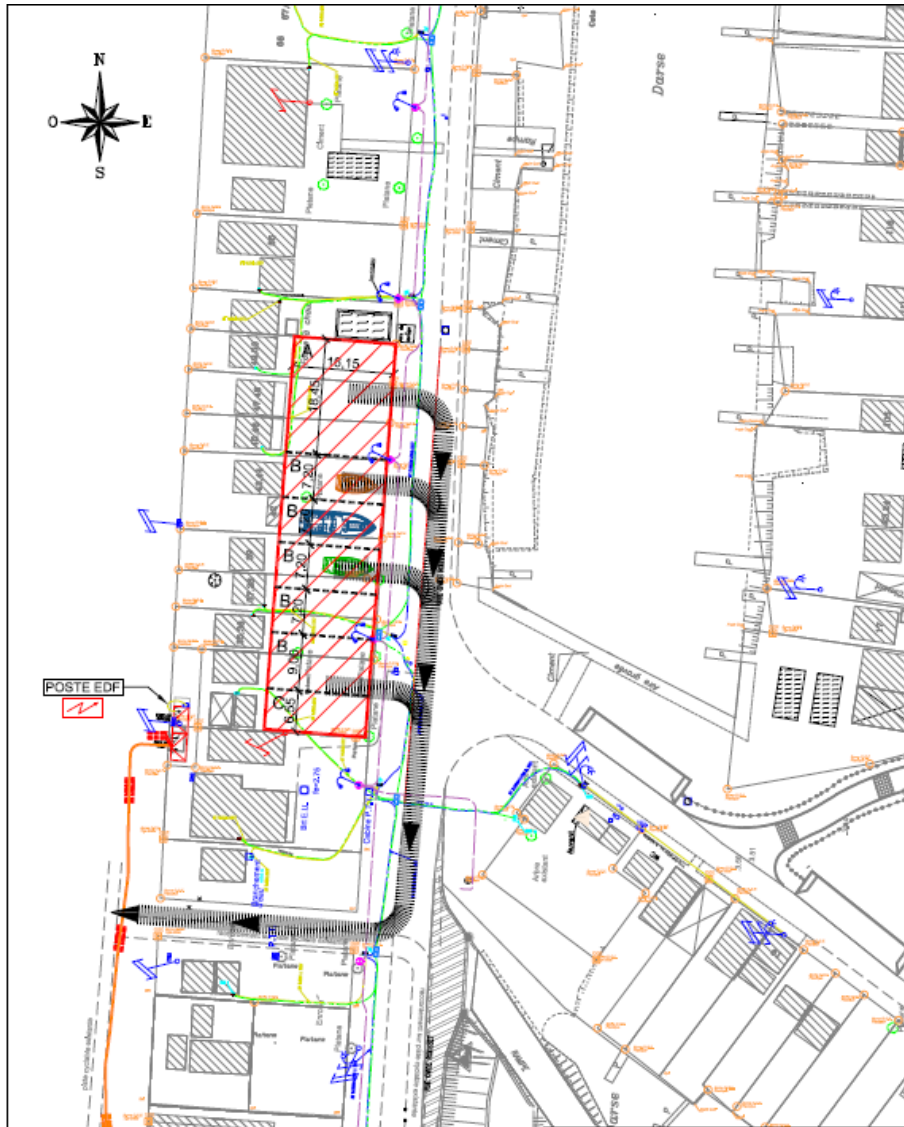
A venir:

⇒ Aire de carénage.

- Emplacement choisi lors d'une réunion du conseil consultatif dédié;
- Dossier subvention éventuelle en cours (Agence de l'eau, Région...);
- Réalisation envisagée en 2020 après gestion des AOT « impactées ».
- 2 schémas de principe envisagés:

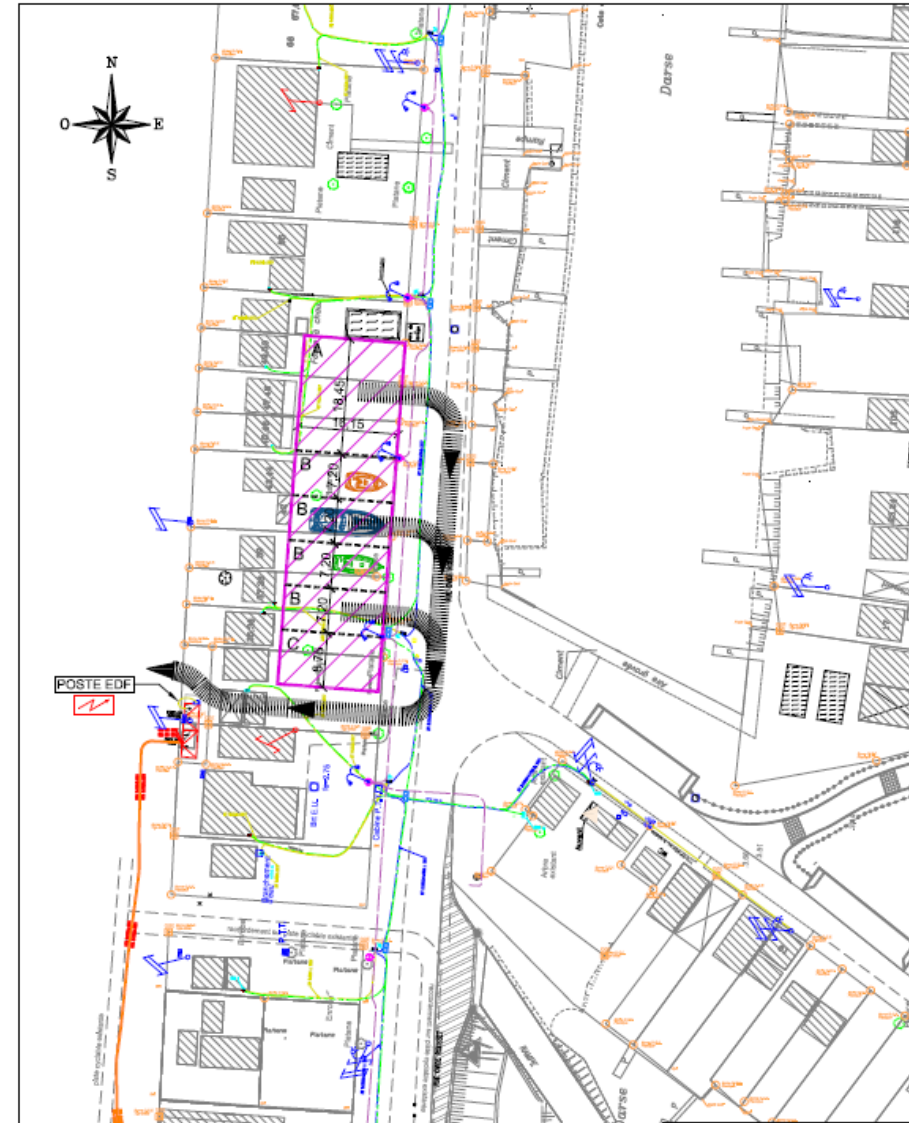


Avec utilisation de la voirie existante



A : aire de lavage (18,45m)
 B : aire technique (4 à 7,20m, 1 à 9,00m)
 C : zone de déchets (6,55m)

Avec création d'un nouvel accès au parking



A : aire de lavage (18,45m)
 B : aire technique (7,20m)
 C : zone de déchets (8,25m)

A venir:

⇒ Rénovation de quais (études actuelles sur fond de darse et amorce quai « Laboual »);

⇒ Construction/réparation de cabanes;

⇒ Aménagements aires communes site des prés salés (digue, voiries);

⇒ entretien maintenance

5. Le Dragage:

- 2018: première opération de dragage sous MOA SMPBA: Port de Gujan (15000m³);
- 2019:
 - Dragage du Port Ostréicole Andernos (novembre): 8000m³;
 - Programme Cassy à Lanton;
- La Teste:
 - ⇒ Dossier environnemental juin 2018;
 - ⇒ 4 A/R Questions/Réponses sur dossier environnemental;
 - ⇒ Réunion DDTM/DREAL/SMPBA/SIBA/PNMBA le 30 avril 2019;
 - ⇒ 15 juin notice complémentaire à la DREAL pour valider définitivement le fait que les sédiments de La Teste peuvent bien aller sur le site du SMPBA à La Mole;
 - ⇒ 20 juin: dernières réponses à la DDTM (dont dossier ICPE)

5. Le Dragage:

- Calendrier théorique:
 - Passage au Coderst (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) à la rentrée au sujet de l'ICPE La Mole,
 - Arrêté ICPE en octobre 2019;
 - Passage au PNMBA sur le dossier d'autorisation de dragage en novembre 2019 avec avis conforme;
 - Enquête publique en fin d'année 2019;
 - Arrêté d'autorisation de dragage en février 2020;
 - Dragage La Canelette mai/juin 2020;
 - Dragage Darse Est et Sud à partir d'octobre 2020;

6. Questions diverses:

